



AVIS PUBLIC

PUBLICATION DU NOMBRE DE POSTES POUR LESQUELS LA CONNAISSANCE OU UN NIVEAU DE CONNAISSANCE SPÉCIFIQUE D'UNE AUTRE LANGUE QUE LE FRANÇAIS EST EXIGÉ OU SOUHAITABLE POUR L'EXERCICE FINANCIER TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025

AVIS PUBLIC est par les présentes donné par le soussigné, M^e Gérald Laprise, directeur général et greffier-trésorier *par intérim* de la Municipalité de Rivière-Héva :

QUE conformément à l'article 20.1 de la *Charte de la langue française* (R.L.R.Q., c. C-11) et à l'article 11 du *Règlement sur la langue d'Administration* (R.L.R.Q., c. C-11, r. 8.1), la Municipalité de Rivière-Héva publie l'information suivante :

1. Le nombre total de postes pour lesquels la connaissance ou un niveau de connaissance spécifique d'une autre langue que le français est exigé : 0.
2. Le nombre total de postes pour lesquels la connaissance ou un niveau de connaissance spécifique d'une autre langue que le français est souhaitable : 0.
3. Effectif total : 27 employés.

DONNÉ à Rivière-Héva ce 9 mars 2026.

/s/ *Gérald Laprise*

M^e Gérald Laprise
Directeur général
Greffier-trésorier *par intérim*

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussigné, M^e Gérald Laprise, directeur général et greffier-trésorier *par intérim* de la Municipalité de Rivière-Héva, certifie par la présente que j'ai affiché le présent avis public en date du 9 mars 2026.

En foi de quoi, je donne ce certificat ce 9 mars 2026.

/s/ *Gérald Laprise*

M^e Gérald Laprise
Directeur général
Greffier-trésorier *par intérim*